



CALENDRIER ELECTORAL 2027



Siège : Commune Ntahangwa, Q. Industriel, Blv de l'OUA, Rue Nyankoni, Parcelle n°690
BP : 1128 Bujumbura, Tél : 22 27 44 64, e-mail : burundiceni@yahoo.fr
Site web: www.ceniburundi.bi

CALENDRIER ELECTORAL ECHEANCES 2027

I. ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : 1^{ER} TOUR

Activités	Réf.légales	Durée	Début	Fin	Responsable
Décret de convocation des électeurs	Art. 11 CE	1 jour	04-nov-26 (180) au plus tôt 04-déc-26 (150) au plus tard		Président de la République
Dépôt et vérification des candidatures	Art. 100 CE	10 jours	13-nov-26	22-nov-26	CENI-Partis politiques-coalitions des partis politiques- les indépendants
Analyse des dossiers de candidatures	Art. 102 CE	4 jours	23-nov-26	26-nov-26	CENI
Signification de l'acceptation ou du rejet des dossiers de candidatures		1 jour	27-nov-26		CENI
Recours contre rejet de candidatures	Art. 103 CE	2 jours	28-nov-26	29-nov-26	Le candidat
Analyse des recours	Art. 103 CE	8 jours	28-nov-26	05-déc-26	Cour Constitutionnelle
Publication de la liste définitive des candidats		1 jour	06-déc-26		CENI
Dépôt des listes des mandataires des partis politiques, des coalitions des partis politiques et des candidats indépendants	Art. 41 CE	5 jours	07-déc-26	11-déc-26	CENI- CEPI-CECI-le candidat
Décret portant ouverture de la campagne électorale	Art 25 CE	1 jour	08-avril-27		Président de la République
Campagne électorale	Art. 25 CE	21 jours	10-avril-27	30-avril-27	CENI- Administration- le candidat
Jour du scrutin	Art. 36 CE	1 jour	03-mai-27 6h00	03-mai-27 15h00	Electeurs- CENI-CEPI-CECI- membres BV
Dépouillement et établissement des PV des résultats	Art. 63-71 CE	1 jour	03-mai-27		Membres BV- scrutateurs- mandataires

Centralisation et transmission des résultats	Art. 72 CE	5 jours	03-mai-27	07-mai-27	CECI- CEPI- CENI
Consolidation et proclamation des résultats provisoires	Art. 72 CE	2 jours	08-mai-27	09-mai-27	CENI
Transmission des résultats à la Cour Constitutionnelle	Art. 76 CE	1 jour	10-mai-27		CENI
Recours	Art. 85 CE	3 jours	10-mai-27	12 -mai-27	Le candidat
Analyse des recours	Art. 87 CE	8 jours	10-mai-27	17-mai-27	Cour Constitutionnelle
Proclamation des résultats définitifs	Art. 77 CE	1 jour	18-mai-27		Cour Constitutionnelle
Prestation de serment du Président de la République	Art. 93 CE	1 jour	18-juin-27		Président de la République

II. ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EN CAS DE 2^{EME} TOUR

Activités	Réf.légales	Durée	Début	Fin	Responsable
Arrêt annonçant le 2 ^{ème} tour	Art. 25 CE	1 jour	18-mai-27		Cour Constitutionnelle
Décret portant ouverture de la campagne électorale	Art 25 CE	1 jour	18-mai-27		Président de la République
Campagne électorale	Art. 25 et 91 CE	12 jours	18-mai-27	29-mai-27	CENI-Administration- le candidat
Jour du scrutin	Art. 36 et 91 CE	1 jour	01-juin-27 6h00	01-juin-27 15h00	Electeurs- CENI-CEPI-CECI- membres BV
Dépouillement et établissement des PV des résultats	Art. 63-71 CE	1 jour	01-juin-27		Membres BV- scrutateurs- mandataires
Centralisation et transmission des résultats	Art. 72 CE	5 jours	01-juin-27	05-juin-27	CECI- CEPI- CENI
Consolidation et proclamation des résultats provisoires	Art. 72 CE	2 jours	06-juin-27	07-juin-27	CENI
Transmission des résultats	Art. 76 CE	1 jour	08-juin-27		CENI

à la Cour Constitutionnelle					
Recours	Art. 85 CE	3 jours	08-juin-27	10-juin-27	Le candidat
Analyse des recours	Art. 87 CE	8 jours	08-juin-27	15-juin-27	Cour Constitutionnelle
Proclamation des résultats définitifs	Art. 77 CE	1 jour	16-juin-27		Cour Constitutionnelle
Prestation de serment du Président de la République	Art. 93 CE	1 jour	18-juin-27		Président de la République

Abréviations

BV : Bureau de vote

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante

CEPI : Commission Electorale Provinciale Indépendante

CECI : Commission Electorale Communale Indépendante

CE : Code Electoral

Le candidat = Partis politiques, Coalitions des Partis politiques et Indépendants